

DÉTAILS

EXS.0.0.01	IMPACT STANDARD ET HAUTE RÉSISTANCE
EXS.0.0.02A	FONDATION AVEC LA BANDE DE DRAINAGE - SÉQUENCE D'APPLICATION
EXS.0.0.02B	FONDATION AVEC LA BANDE DE DRAINAGE - VUE AGRANDIE EN 2 DIMENSIONS
EXS.0.0.03	MODÈLES DE FIXATION MÉCANIQUE
EXS.0.0.04	TÊTE / SEUIL
EXS.0.0.05	TÊTE / SEUIL POUR OPTIONS DE FENÊTRE AUTO-SCCELLANTE
EXS.0.0.06	PROTECTION DES OUVERTURES BRUTES
EXS.0.0.07	PRÉPARATION DES OUVERTURES BRUTES ET DU SEUIL - SYSTÈME AQUAFLASH
EXS.0.0.08	MONTANT
EXS.0.0.09	PARAPET - SOLIN DE COURONNEMENT
EXS.0.0.10	TERMINAISON DU MUR/PARAPET
EXS.0.0.11	PARAPET - SUBSTRAT
EXS.0.0.12	JONCTION DU SOFFITE / FASCIA
EXS.0.0.13	SOFFITE - NON ISOLÉ
EXS.0.0.14	ANGLES INTÉRIEURS / EXTÉRIEURS
EXS.0.0.15	ANGLE EXTÉRIEUR - HAUTE RÉSISTANCE
EXS.0.0.16A	DÉTAIL DE LA LIGNE DE PLANCHER - SÉQUENCE D'APPLICATION
EXS.0.0.16B	JOINT HORIZONTAL À ANGLE - VUE AGRANDIE EN 2 DIMENSIONS
EXS.0.0.17	JOINT HORIZONTAL À ANGLE
EXS.0.0.18	JOINT EN DEUX ÉTAPES - VUE AGRANDIE EN 2 DIMENSIONS
EXS.0.0.19	JOINTS DE DILATATION STRUCTURAUX
EXS.0.0.20	PÉNÉTRATIONS
EXS.0.0.21	OUVERTURES DE MUR
EXS.0.0.22	INSTALLATION D'ENSEIGNE
EXS.0.0.23	ASPECT DES JOINTS ESTHÉTIQUES
EXS.0.0.24	JOINT HORIZONTAL À LA JONCTION DE PIERRE
EXS.0.0.25	ÉVENT EN SOFFITE

REMARQUE

DRYVIT CANADA NE FAIT AUCUNE OBSERVATION QUANT À LA CONFORMITÉ DE SES SUGGESTIONS PAR RAPPORT AUX CODES DE CONSTRUCTION-TYPE, AUX CRITÈRES D'INGÉNIERIE, AUX APPLICATIONS SPÉCIFIQUES OU AUX EMPLACEMENTS DES PROJETS. TOUTES LES COMPOSANTES DONT IL EST QUESTION DANS LES ILLUSTRATIONS ET AUTRES COMPOSANTES POUVANT ÊTRE NÉCESSAIRES À L'INTÉGRITÉ DU SYSTÈME DOIVENT ÊTRE ÉLABORÉES, CONÇUES ET MISES AU POINT PAR LES REPRÉSENTANTS DE L'ARCHITECTE, DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'ENTREPRENEUR CONFORMÉMENT AUX CODES TYPE ET EXIGENCES ARCHITECTURALES ET D'INGÉNIERIE RELATIFS AUX PROJETS DE CONSTRUCTION SPÉCIFIQUES.

DRYVIT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT À LA CONCEPTION ARCHITECTURALE, À L'INGÉNIERIE OU À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DES PROJETS QUI UTILISENT DES SYSTÈMES OU DES PRODUITS DRYVIT.

LES RESPONSABILITÉS DE DRYVIT SONT CELLES QUI SONT STIPULÉES DANS LA GARANTIE COURANTE DE DRYVIT CONCERNANT LE SYSTÈME EXSULATION S5000. VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC DRYVIT POUR OBTENIR UNE COPIE COMPLÈTE DE CETTE GARANTIE.



DRYVIT SYSTEMS CANADA

129, rue Ringwood, case postale 1268
 Stouffville, Ontario Canada L4A 8A2
 800-263-3308
www.dryvit.com

Les qualités architecturales, les caractéristiques techniques et la conception de tout projet impliquant l'utilisation de produits Dryvit relèvent de la responsabilité du professionnel de conception du projet. Tous les systèmes doivent être conformes aux codes du bâtiment et normes de construction locales. Cette fiche détaillée n'a pour but que de fournir des renseignements et directives généraux. Dryvit Canada ne peut être tenu responsable quant à son utilisation et (ou) aux qualités architecturales, à la conception, aux caractéristiques techniques ou à l'exécution de tout projet. Le professionnel de conception détermine, à sa discrétion, si la fiche détaillée ou une alternative équivalente sur le plan fonctionnel convient mieux au projet. L'utilisation d'une fiche détaillée équivalente sur le plan fonctionnel n'entraîne pas l'annulation de la garantie de Dryvit. Cette fiche détaillée est sujette à changement sans préavis. Veuillez communiquer avec Dryvit pour vous assurer d'utiliser la plus récente version.